

RAPPORT ANNUEL

BSD NORGEST

Fonds commun de placement

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

● **L'objectif de gestion**

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés actions et taux, sur la durée de placement recommandée. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50% FTSE MTS Eurozone Govt Bond 3-5 Y + 50% Stoxx® Europe 50.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

● **Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire, parts ou actions d'organismes de placement collectifs (« OPC »)).

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :

1. Une définition de l'allocation stratégique de long terme : l'allocation stratégique du fonds est prédéfinie en prenant en considération les objectifs patrimoniaux (analyse du couple risque-rendement, horizon d'investissement...) des investisseurs. A ce titre, l'utilisation des différentes classes d'actifs autorisées (actions, produits de taux, produits monétaires...) est ensuite précisée en fonction de l'allocation stratégique retenue.

2. Une définition de l'allocation tactique de court terme : l'allocation tactique de court terme est définie en fonction de l'analyse faite par le gérant de l'environnement économique et financier. Cette approche lui permet de faire varier à tout moment l'allocation tactique en fonction des circonstances de marchés et de ses anticipations. Cette allocation tactique a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps et pourra s'écarter selon les périodes de la composition de l'indicateur de comparaison a posteriori.

3. Un univers d'investissement : le gérant sélectionnera à l'aide de différents comités internes spécialisés un univers d'investissement composé de titres vifs (actions et obligations) et de parts ou actions d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières (« OPCVM ») et/ou de FIA. Il pourra également avoir recours à des instruments financiers dérivés. Pour mener les différentes analyses relatives aux titres vifs et aux OPC, et s'assurer de leur pertinence dans le temps, le gérant pourra faire appel à différentes équipes d'experts au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale ou à des prestataires externes de recherche.

4. Une construction de portefeuille : s'appuyant sur le scénario économique et financier élaboré en interne et sur l'allocation tactique qui en découle, le gérant affectera une pondération à chaque classe d'actifs au sein du fonds en cohérence avec son profil de risque. Il sélectionnera au sein de son univers d'investissement les supports qui lui sembleront les plus adaptés.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 50 % à 80 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. Le FIA pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 3 milliards d'euros(5 % maximum),

De 0 % à 50 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques , de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation . Le FIA pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (5% maximum)

De 0 % à 20 % en cumul sur les marchés émergents actions et taux.

De 0 % à 5 % sur l'évolution du prix des matières premières au travers d'OPCVM et/ou FIA, de certificats exposés à des indices de matières premières. Les indices sous-jacents respectent les critères de diversification du Code Monétaire et Financier et ne donnent pas lieu à la livraison physique des matières premières.

Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de marchés des matières premières, de change sans entraîner une surexposition du portefeuille.

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

LE POINT SUR L'ECONOMIE ET LES MARCHES FINANCIERS

Le début d'exercice qui correspond à la période automnale est souvent l'occasion de prises de bénéfices. Cela a été une nouvelle fois le cas en septembre 2023 avec des replis qui ont concerné aussi bien la zone euro (-5,1% pour l'Eurostoxx50) que les Etats-Unis (-3,4% pour le S&P 500 et -4,1% pour le Nasdaq composite). Les investisseurs se sont inquiétés des tensions sur les marchés obligataires, avec une hausse significative des rendements des dettes souveraines à 10 ans, comme on a pu le constater sur l'US T-notes qui a touché le niveau de 4,58% et l'OAT française celui de 3,41%. En effet, même si les chiffres d'inflation ont montré un début de normalisation, les banques centrales ont continué à réajuster leurs taux directeurs, comme l'a fait la BCE en septembre (+1/4 point à 4%). La fragilité des marchés, qui s'était matérialisée à ce moment, s'est confirmée sur les semaines suivantes avec notamment le retour au premier plan des tensions géopolitiques avec le conflit au Moyen-Orient, et le risque d'un ralentissement plus marqué de l'activité au premier semestre de l'année prochaine. Mais, après deux mois de consolidation, les principales bourses mondiales sont reparties de l'avant jusqu'en décembre, dopées par la performance des marchés obligataires qui ont profité du statu quo décidé par les banquiers centraux. Les investisseurs ont alors commencé à anticiper une détente des taux directeurs sur le premier semestre 2024 grâce à la normalisation de l'inflation.

Les premières semaines du nouvel an 2024 ont confirmé les principales tendances fondamentales de la fin d'année. Cela a concerné finalement la résilience économique des pays occidentaux. Ce fût en particulier le cas des Etats-Unis qui sont parvenus à clôturer l'année 2023 sur une hausse trimestrielle de leur PIB de +3,4% en annualisé, soutenue par une consommation dynamique des ménages. L'inflation a également continué à donner des signes rassurants de normalisation des deux côtés de l'Atlantique, ce qui devrait permettre aux banquiers centraux d'assouplir leur politique monétaire. La hausse des grands indices boursiers s'est ainsi largement poursuivie au 1er trimestre 2024 grâce à d'excellentes publications d'entreprises, qui ont favorisé les leaders de la côte, qu'ils soient localisés aux Etats-Unis (notamment sur la thématique de l'Intelligence Artificielle) ou en Europe. Si les opérateurs de marchés ont intégré une plus grande résilience de l'inflation, ils sont néanmoins demeurés confiants sur les perspectives économiques des grands pays occidentaux en écartant le possible scénario d'une récession tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

Au second trimestre, l'absence d'une normalisation rapide de l'inflation outre Atlantique, qui aurait été associée à un premier mouvement de détente de la politique monétaire de la Fed, est restée d'actualité. Cela n'a cependant pas empêché les principaux indices de rester proches de leurs plus hauts historiques, notamment tirés vers le haut par le secteur technologique. Le mois de juin a cependant été marqué par l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale française après les élections européennes. Si cet élément politique imprévu a impacté les valeurs françaises, et en parallèle les bourses européennes, cela n'a pas été le cas des autres grands marchés. Ces deniers se sont surtout focalisés sur la poursuite du repli des prix de détail et sur les anticipations de baisse des taux des principales banques centrales, dont la BCE qui avait déjà commencé à réduire sa politique monétaire.

Si la première partie de l'année 2024 a été placée sous le signe de l'optimisme concernant les perspectives de la croissance mondiale, avec des craintes sur la capacité de l'inflation à se normaliser rapidement, les mois d'été ont montré « un tout autre visage ». Sans remettre en question les prévisions globales de l'activité dans la plupart des grands pays, ce dernier trimestre de l'exercice a fait apparaître quelques incertitudes relatives à la poursuite du dynamisme économique au sein des grandes zones géographiques, dont l'Amérique du nord et la Chine. La contrepartie de telles interrogations a cependant permis de concevoir un reflux accéléré de la hausse des prix de détail, autorisant alors les banques centrales à pouvoir modifier leur politique monétaire dans les plus brefs délais. Une telle configuration macro-économique a plutôt été rassurante pour les marchés financiers, même si ces derniers ont fait preuve d'instabilité début août. Cependant, deux nouveaux événements allaient redonner confiance aux investisseurs. Le premier a émané des banques centrales

occidentales, et notamment celle des Etats-Unis, qui ont délivré des messages optimistes qui laissent espérer rapidement un assouplissement de leurs politiques monétaires. Le second facteur s'est concrétisé toute fin de septembre avec des annonces de l'exécutif chinois, afin de soutenir l'activité économique du pays qui ne cessait de se dégrader. Mais ce sont principalement les marchés obligataires qui ont profité ces derniers mois des anticipations de baisses des taux directeurs au sein des pays occidentaux.

PERSPECTIVES

La dernière partie de l'année s'annonce délicate à anticiper. Celle-ci dépendra notamment de plusieurs facteurs, dont les influences seront négatives ou positives pour l'ensemble des placements à risques. Le repli des taux courts au sein de la zone Euro et aux Etats-Unis devrait soutenir l'économie et créer des arbitrages de capitaux en faveur des actions. La volonté des politiques chinois de relancer l'activité de leur pays pourrait par ailleurs avoir des conséquences favorables pour la production mondiale. Inversement, les incertitudes politiques (élections américaines, instabilité du gouvernement français...) et géopolitiques (situation instable au Moyen-Orient), ainsi que les risques de déception sur les prochaines publications des entreprises seraient susceptibles de peser sur les performances des grands indices. Nous resterons donc particulièrement attentifs sur ces différents paramètres, qui vont impacter les marchés financiers dans les prochaines semaines. Cependant, au-delà de ces potentielles difficultés à surmonter, les investisseurs devraient conserver un biais optimiste sur le moyen terme. La croissance mondiale, soutenue par le repli des taux d'intérêt, devrait demeurer dynamique en 2025, ce qui sera profitable pour les entreprises, dont la situation financière est en moyenne particulièrement rassurante.

RAPPORT DE GESTION / ANALYSE ESG

Dans ce contexte, la performance du fonds BSD NORGEST a été de 14.04% sur la période contre 14.74% pour l'indicateur de comparaison.

Voici les principales stratégies qui ont été mises en place.

Le dernier trimestre 2023 a été marqué par le message des banquiers centraux. En effet, la Banque Centrale Européenne a privilégié sa politique restrictive avec une hausse des taux de +25bps sur la base d'une inflation encore supérieure aux objectifs de 2% et portée à +3.2% en 2024, des prévisions de croissance du PIB revues à la baisse à hauteur de +0.7% cette année et +1% en 2024 (contre respectivement +0,9% et +1.5% précédemment estimées). Néanmoins, elle a laissé entendre qu'il s'agirait probablement de la dernière. De son côté, la FED a opté pour un statu quo en maintenant ses taux dans la fourchette de 5.25-5.5% tout en précisant qu'elle envisagerait un nouveau resserrement de sa politique en fin d'année et moins de baisses que prévu en 2024. Nous décidons donc de renforcer notre exposition globale actions en nous renforçant sur le luxe avec l'achat d'Hermès et profitons du recul sur le dossier Sanofi pour initier une position. En contrepartie nous allégeons légèrement notre position sur le dossier Schneider suite à son parcours incroyable ces dernières années et écrêtons notre exposition sur la gestion flexible qui déçoit depuis le début de l'année.

En revanche, du côté de la Chine, la balance commerciale s'est montrée inférieure aux attentes sous l'effet de la baisse de la demande extérieure et de la faiblesse des dépenses de consommation. L'économie devrait connaître une croissance plus faible que prévu en raison notamment des difficultés persistantes du marché clé de l'immobilier. D'ailleurs, la Chine voit ses prévisions de croissance pour 2023 réduites à +4.8% (vs +5.2%). Nous décidons de conserver notre vision prudente sur la région en attendant de nouvelles statistiques.

Sur le front géopolitique, le conflit en Israël n'a cessé de prendre de l'ampleur impliquant de nombreux pays et constitue toujours une incertitude qui pèse sur les investisseurs qui craignent un embrasement. D'autre part, les tensions reprennent entre la Chine et Taïwan, plusieurs avions de l'armée de l'air chinoise ont été repérés dans la zone de défense aérienne taïwanaise. Les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité.

En novembre et après deux mois de consolidation, les principales bourses mondiales sont reparties de l'avant dopées par la performance des marchés obligataires. En effet, ces derniers ont pleinement profité du statu quo décidé par les banquiers centraux. Tout laisse à penser que l'ajustement à la

hausse des politiques monétaires au sein des pays développés depuis 18 mois est terminé. Les publications des résultats de sociétés ressortent majoritairement au-dessus des attentes du consensus. Nous décidons donc de nous renforcer une nouvelle fois sur les actions majoritairement aux USA avec un renforçant notre position sur le fonds JP Morgan US Equities et en initiant une position sur la thématique internationale via le fonds CM AM Global leaders. Sur la partie européenne, nous augmentons notre exposition via le fonds Rothschild Conviction euro. En contrepartie, nous accentuons le mouvement d'écrêtement des positions gestion flexible et performance absolue.

Les investisseurs anticipent dès à présent une détente des taux directeurs sur le premier semestre 2024 grâce à la normalisation de l'inflation. Celle-ci continue à refluer comme le montrent les premières estimations sur novembre de la zone euro (+2,4%), qui laisse à penser que l'objectif d'un retour sous les +2% sera atteint plus rapidement que prévu des deux côtés de l'Atlantique.

La dynamique des marchés financiers qui avait permis à ceux-ci de rebondir en novembre s'est prolongée en fin d'année. La dernière réunion de la Fed et le compte rendu de son président, Jerome Powell, ont permis dans un second temps d'anticiper une première baisse des taux directeurs dès la fin du 1er trimestre 2024, suivie par plusieurs autres mouvements du même type. Les rendements des emprunts d'état à 10 ans ont ainsi sensiblement reculé, cédant plus de 100 points base en l'espace de quelques semaines depuis leur point haut d'octobre dernier. Toutes les places occidentales se sont donc de nouveau appréciées sur décembre permettant ainsi de clôturer 2023 sur des niveaux que peu d'investisseurs avaient anticipé, compte tenu d'un contexte économique et géopolitique qui est resté délicat tout au long de cet exercice.

Le début d'année 2024 confirme les principales tendances fondamentales qui s'étaient déjà matérialisées le trimestre précédent. Cela concerne en premier lieu la résilience économique des pays occidentaux, et en particulier les Etats-Unis. L'inflation continue également à donner des signes rassurants de normalisation des deux côtés de l'Atlantique, ce qui devrait permettre aux banquiers centraux d'assouplir leur politique monétaire dans les prochains mois. Cette reprise des bourses européennes s'explique également par les excellentes publications de résultats de quelques « gros poids lourds » de la cote comme ASML ou LVMH. Nous renforçons en ce début d'année notre exposition actions toujours en privilégiant la zone américaine et la thématique techno via les dossiers Eli Lilly dans la santé et Palo Alto dans la cyber sécurité. Nous décidons également d'allonger la maturité de notre exposition Obligations Haut rendement via le CM AM HIGH YIELD et de prendre nos bénéfices sur l'échéance 2024 déjà en portefeuille.

A l'image de la tendance enregistrée sur les deux premiers mois de l'année, les principaux marchés financiers ont continué à progresser en mars dans un environnement de faible volatilité. Les investisseurs demeurent particulièrement confiants sur les perspectives économiques. Le scénario d'une éventuelle récession tant aux Etats-Unis qu'en Europe devient de moins en moins probable. Si la normalisation de l'inflation semble marquer le pas à court terme, l'objectif d'un retour progressif vers les +2% n'est pas remis en cause. Dans ces conditions, les discours des banquiers centraux restent constructifs, et confirment leur volonté de procéder à une première baisse des taux directeurs au plus tard en juin prochain. Les marchés obligataires sont donc demeurés relativement stables sur le mois écoulé, favorisant ainsi la bonne tenue des grandes places boursières. Ces dernières profitent également d'une plus large diversification sectorielle pour alimenter la hausse des indices. Les valeurs technologiques ou du luxe ne sont plus les seules à progresser. Des secteurs comme ceux des banques, de l'immobilier ou de l'énergie ont également participé à la bonne performance des marchés actions. Cette situation nous conforte dans l'idée de continuer à nous alléger sur les thématiques Gestion Flexible et gestion décorrélée et de continuer à nous renforcer en direct sur les actions en diversifiant les thématiques et les zones géographiques (Sur les USA : Apple, NVIDIA, MICROSOFT ; sur l'Europe : Amadeus, Michelin, Ferrari...). Nous allongeons également la maturité de nos positions Investment Grades via l'acquisition du fonds CM AM OBLI CREDIT 2029.

Au second trimestre 2024, la principale interrogation qui a animé les marchés financiers a été liée aux incertitudes sur l'évolution de l'économie américaine à court terme. En effet, les différents chiffres publiés sur ce sujet montrent des prix de détail qui tardent à se reprocher des normes historiques, à l'image de l'inflation en mars, hors prix énergétiques et alimentaires, qui reste sur une progression de +3,8% sur 12 mois glissants. Dans ces conditions, les membres de la Fed préfèrent « jouer » la

prudence et la patience. Les estimations d'une première baisse des taux attendue initialement au 1er trimestre 2024, puis en juin, est de nouveau reportée. Les marchés obligataires ont pris acte de cette situation, avec une poursuite de la hausse des rendements des emprunts d'état à 10 ans (+48 points de base à 4,68%). Le repli mensuel des principales places financières s'explique donc principalement par ces tensions sur les taux d'intérêt, mais aussi par une augmentation du risque géopolitique au Moyen-Orient.

La fin du trimestre a été marqué par la décision du Président Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale française le 9 juin, suite à quoi, le marché est entré dans une période d'incertitude. Les modèles suggérant un éventail de résultats possibles, allant d'une baisse de -10% du CAC 40 (à 7 100 points) dans un scénario de cohabitation à une hausse potentielle de +2% (à 8 100pts) si Renaissance (Macron) obtient une majorité. Dans ce contexte, nous décidons de réduire l'exposition actions européenne et particulièrement française en attendant d'avoir une meilleure visibilité. Nous écrêtons et prenons des bénéfiques sur des positions européennes afin de réduire notre exposition en attendant une meilleure visibilité (Vente SANOFI, AMADEUS).

Lors du 3eme trimestre, les investisseurs sont revenus sur des facteurs plus fondamentaux, et moins liés à des considérations politiques. C'est notamment le cas en France où les résultats des élections législatives se sont traduits par l'absence de réelle majorité absolue. Sur le marché des actions, les principaux indices ont enregistré des variations limitées en juillet, malgré une nette remontée de la volatilité et d'importants arbitrages sectoriels. Les publications des seconds trimestres étaient globalement conformes aux attentes et validaient en grande majorité les objectifs annuels de nos sociétés.

Les premiers jours du mois d'août ont été délicats pour les marchés financiers. Ceux-ci ont rapidement basculé dans le cadre d'un scénario négatif sur les perspectives de l'économie américaines. Les chiffres décevants de l'emploi, avec des créations de nouveaux postes inférieures aux prévisions, mais surtout face à une remontée du taux de chômage à 4,3%, donnée la plus élevée depuis octobre 2021, ont ainsi fait craindre l'hypothèse d'une possible récession outre Atlantique dès le second semestre. La performance de l'indice CAC est ainsi redevenue négative depuis le début de l'année (-7%) en touchant le niveau de 7 029 points le 5 août dernier. Mais la tendance baissière des principaux indices s'est progressivement retournée par la suite. Le ralentissement possible de l'activité aux Etats-Unis, en parallèle à une poursuite du mouvement de désinflation, a laissé la voie libre à de probables baisses des taux directeurs de la Fed, et ceci dès le mois de septembre. Le mot récession s'est rappelé à nos bons souvenirs : il est généralement associé à une baisse de 7-10% des marchés. Dans un marché sans liquidité, inquiet des perspectives de croissance économique et de la montée du risque géopolitique (annonce de représailles du Hezbollah suite à l'assassinat d'un chef militaire par Israël le 02 août), les effets de débouclage des carry trade (à la suite de l'annonce d'une remontée des taux de la BoJ de 25bps le 31 juillet) et des ventes de précaution ont amené un sentiment de panique, engendrant une baisse généralisée des marchés le vendredi 2 et le lundi 5. Le Topix et le Nikkei ont été les plus affectés, baissant respectivement de 12.2% et 12.4%, entrant en bear-market. Tous les indices ont fortement souffert sur les 3ers jours de cotation du mois. Les retours du mois d'août et les dernières statistiques ont conforté notre vision moyen/long terme et nous avons décidé de profiter de ces retours pour renforcer notre exposition actions via le renforcement de dossiers existants et l'initiation de nouveaux dossiers tels que LINDE (concurrent d'Air Liquide) et Safran (défense aéronautique).

Enfin, les investisseurs retiendront du mois de septembre deux facteurs décisifs qui ont contribué à entretenir la bonne dynamique des marchés actions. Le premier n'était pas réellement une surprise, vu le contexte déflationniste du moment. Mais, c'est au moins la concrétisation de la volonté des banques centrales de relâcher la bride monétaire, notamment aux Etats-Unis, avec une baisse de 50 points de base du taux directeur de la Fed. La BCE a également confirmé cette tendance avec un second geste (-25 points de base), après celui de début juin. Mais, l'impact le plus important pour les grands indices a été lié aux annonces récentes du gouvernement chinois. Celui-ci a pris acte de la dégradation progressive de l'activité du pays, et souhaite prendre des mesures monétaires (déjà mises en place) et budgétaires afin de soutenir le secteur de l'immobilier, et espérer un rebond de la consommation domestique. Au-delà d'une forte hausse des places chinoises supérieures à +20% sur

le mois, les indices européens, dont le secteur du luxe, ont également profité de la situation à court terme, leur permettant d'inscrire une performance modérément positive sur septembre (+0,8% sur l'eurostoxx50). Nous entamons ce dernier trimestre avec un événement majeur aux Etats Unis à savoir, les élections américaines en novembre 2024. Selon les résultats, il conviendra d'ajuster les expositions géographiques et/ou les thématiques. Nous restons cependant confiants dans la résilience des marchés et dans le fait que les banquiers centraux resteront déterminés à baisser les taux d'intérêt au fur et à mesure de la stabilité des économies et de l'inflation. Ce qui sera favorable aux marchés actions.

- Article 6 SFDR – TAXONOMIE :

La stratégie de gestion de l'OPC n'intègre pas d'approche extra financière contraignante, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités de l'OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Toutefois, la gestion de l'OPC intègre partiellement le risque en matière de durabilité puisque Crédit Mutuel Asset Management applique à l'ensemble de ses OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

Les OPC gérés par des sociétés de gestion extérieures au groupe Crédit Mutuel et dans lequel l'OPC est investi peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité. La sélection de ces OPC peut générer des écarts en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion extra financière des actifs sous-jacents.

- **Frais de gestion indirects calculés**

42 073,35 EUR

- **Rémunération versée relative à la délégation de gestion financière**

0,15%, l'an des actifs gérés.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 98,59% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

10/11/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la trame des remarques AMF

01/12/2023 Mise à jour de la trame : Information relative à la non-implémentation de gates

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

Bilan actif au 30/09/2024 en EUR

	30/09/2024	29/09/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	3 283 143,59	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 283 143,59	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 076 326,06	
OPCVM	4 076 326,06	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	7 359 469,65	
Créances et comptes d'ajustement actifs	10,69	
Comptes financiers	112 778,78	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	112 789,47	
Total Actif I + II	7 472 259,12	

Bilan passif au 30/09/2024 en EUR

	30/09/2024	29/09/2023
Capitaux propres:		
Capital	6 543 377,01	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	918 676,84	
Capitaux propres I	7 462 053,85	
Passifs éligibles:		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs:		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 205,27	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	10 205,27	
Total Passifs: I + III + IV	7 472 259,12	

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR

	30/09/2024	29/09/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	46 534,94	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	3 351,36	
Sous-total Produits sur opérations financières	49 886,30	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-63,61	
Sous-total charges sur opérations financières	-63,61	
Total Revenus financiers nets (A)	49 822,69	
Autres produits:		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	7 773,90	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges:		
Frais de gestion de la société de gestion	-108 101,53	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-100 327,63	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-50 504,94	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	506,97	
Revenus nets I = C + D	-49 997,97	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations:		
Plus et moins-values réalisées	577 616,73	
Frais de transactions externes et frais de cession	-12 388,75	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	565 227,98	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-5 103,69	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	560 124,29	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations:		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	415 459,20	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	415 459,20	

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR

	30/09/2024	29/09/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-6 908,68	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	408 550,52	
Acomptes:		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	918 676,84	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés actions et taux, sur la durée de placement recommandée. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50% FTSE MTS Eurozone Govt Bond 3-5 Y + 50% Stoxx® Europe 50.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net total	7 462 053,85	6 734 287,21	6 359 893,76	7 735 255,86	7 778 022,27
PART CAPI C					
Actif net	7 462 053,85	6 734 287,21	6 359 893,76	7 735 255,86	7 778 022,27
Nombre de parts	42 405,425	43 642,359	44 474,570	48 970,000	54 129,000
Valeur liquidative unitaire	175,96	154,30	143,00	157,95	143,69
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,02	6,93	15,93	6,41	-1,57

● **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

● **Comptabilisation des revenus**

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0000400111	1,495 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
C	FR0000400111	2% TTC Maximum Actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0000400111 C
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,70% TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction	100		

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :

Néant

• Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de gestion sont versés au gestionnaire financier par délégation déduction faite des coûts de fonctionnement supportés par la société de gestion.

- **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	30/09/2024	29/09/2023
Capitaux propres début d'exercice	6 734 287,21	
Flux de l'exercice:		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-202 365,60	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-50 504,94	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	565 227,98	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	415 459,20	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	-50,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	7 462 053,85	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés:

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-1 236,934	-202 365,60
Solde net des souscriptions/rachats	-1 236,934	-202 365,60

Commissions de souscription et/ou rachat:

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0000400111	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	7 462 053,85	42 405,425	175,96

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays			
		France +/-	États-Unis +/-	Pays-Bas +/-	
Actif					
Actions et valeurs assimilées	3 283,14	2 267,80	703,01	312,33	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	
Hors-bilan					
Futures	0,00	NA	NA	NA	
Options	0,00	NA	NA	NA	
Swaps	0,00	NA	NA	NA	
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	
Total	3 283,14				

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	112,78	0,00	0,00	0,00	112,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	112,78

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	112,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	112,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				
Actif					
Dépôts	0,00				
Actions et valeurs assimilées	703,01				
Obligations et valeurs assimilées	0,00				
Titres de créances	0,00				
Opérations temporaires sur titres	0,00				
Créances	0,01				
Comptes financiers	0,00				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00				
Opérations temporaires sur titres	0,00				
Dettes	0,00				
Comptes financiers	0,00				
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00				
Devises à livrer	0,00				
Futures options swap	0,00				
Autres opérations	0,00				
Total	703,02				

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013295391	CM CIC UNION OBL COURT TER-S	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	158 774,15
FR0013295615	CM-AM GLOBAL LEADERS-S	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	119 757,71
FR0013373206	CM-AM SHORT TERM BONDS-IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	661 961,84
FR0014005MG5	CM-AM HIGH YIELD 2026-S	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	166 681,06
FR001400C2M2	CM-AM OBLI IG 2025 S	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Mixte	France	EUR	368 641,81
FR001400O242	CM-AM OBL CR 29 S EUR C.	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Obligations	France	EUR	155 134,30
IE00BYRGXY37	GAVEKAL CH FIX INCOME-C EUR	GA EUR-B-FOUNDER-AC	Obligations	Irlande	EUR	122 732,18
LU0109392836	FRANK-TECHNOLOGY-A ACC USD	Franklin Templeton Investment Funds - Franklin Gold and Precious Metal	Actions	Luxembourg	USD	273 207,67
LU0384367917	SELECTION F-SMART EVOLUT-CA	SEL F SMART EV	Mixte	Luxembourg	EUR	197 598,31
LU0658026512	AXA IM FIIS-EUR SH DUR H-E R	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High	Obligations	Luxembourg	EUR	158 674,56
LU1033934347	JPM US EQY ALL CAP-C ACC USD	JPMorgan Investment Funds - US Select Equity Fund	Actions	Luxembourg	USD	221 892,26
LU1353950725	AXA WLD-GL INF SH DUR-AH EUR	AXA WORLD FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	116 434,83
LU1353951707	AXA WLD-GL INF SH DUR-FEUR H	AXA WORLD FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	117 500,58
LU1484141145	BL-EQUITIES AMERICA-BMUSDCAP	BL - American Small & Mid Cap	Actions	Luxembourg	USD	628 861,43

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1694789451	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-AEUR	DNCA FINANCE	Hedges	Luxembourg	EUR	343 952,57
LU2049492049	EXANE 2- PLEIADE FND-SEURA	Exane Funds 2 - Exane Equity Select Focus Euro	Hedges	Luxembourg	EUR	264 520,80
Total						4 076 326,06

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/09/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	10,69
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	10,69
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-10 205,27
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-10 205,27
Total des créances et dettes	-10 194,58

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	30/09/2024
Frais fixes	108 101,53
Frais fixes en % actuel	1,49
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	7 773,90

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	LU1484141145	BL-EQUITIES AMERICA-BMUSDCAP	628 861,43
	FR0013295615	CM-AM GLOBAL LEADERS-S	119 757,71
	FR0014005MG5	CM-AM HIGH YIELD 2026-S	166 681,06
	FR001400O242	CM-AM OBL CR 29 S EUR C.	155 134,30
	FR001400C2M2	CM-AM OBLI IG 2025 S	368 641,81
	FR0013373206	CM-AM SHORT TERM BONDS-IC	661 961,84
	FR0013295391	CM CIC UNION OBL COURT TER-S	158 774,15
Total			2 259 812,30

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024	29/09/2023
Revenus nets	-49 997,97	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-49 997,97	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-49 997,97	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-49 997,97	
Total	-49 997,97	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024	29/09/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	560 124,29	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	560 124,29	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	560 124,29	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	560 124,29	
Total	560 124,29	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			3 283 143,59	44,00
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 283 143,59	44,00
Aérospatial / Défense			122 438,00	1,64
SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	580	122 438,00	1,64
Automobiles et équipementiers			159 486,00	2,14
FERRARI NV	EUR	380	159 486,00	2,14
Boissons			149 160,00	2,00
PERNOD RICARD	EUR	1 100	149 160,00	2,00
Chimie			387 929,14	5,20
AIR LIQUIDE	EUR	2 239	387 929,14	5,20
Electronique / Equipements électriques			483 528,00	6,48
ASML HOLDING	EUR	205	152 848,00	2,05
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	1 400	330 680,00	4,43
Equipements et services de santé			260 647,60	3,49
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 226	260 647,60	3,49
Equip serv/distrib prod pétro			68 532,83	0,92
LINDE PLC	USD	160	68 532,83	0,92
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			103 451,18	1,39
ELI LILLY	USD	130	103 451,18	1,39
Logiciel / Services informatiques			647 069,90	8,67
CAPGEMINI	EUR	1 250	242 437,50	3,25
DASSAULT SYSTEMES	EUR	6 650	236 939,50	3,18
MICROSOFT	USD	275	106 289,86	1,42
PALO ALTO NETWORKS	USD	200	61 403,04	0,82
Matériels et équipements informatiques			363 332,44	4,87
APPLE	USD	850	177 894,55	2,38
NVIDIA CORP	USD	1 700	185 437,89	2,49
Produits à usage domestique			537 568,50	7,20
HERMES INTERNATIONAL	EUR	80	176 480,00	2,36
L'OREAL	EUR	470	188 963,50	2,53
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	250	172 125,00	2,31
Parts d'OPC et fonds d'investissements			4 076 326,06	54,63
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			4 076 326,06	54,63
AXA IM FIIS-EUR SH DUR H-E R	EUR	1 161,175	158 674,56	2,13
AXA WLD-GL INF SH DUR-AH EUR	EUR	1 115,383	116 434,83	1,56
AXA WLD-GL INF SH DUR-FEUR H	EUR	1 114,489	117 500,58	1,57
BL-EQUITIES AMERICA-BMUSDCAP	USD	6 151,581	628 861,43	8,43
CM-AM GLOBAL LEADERS-S	EUR	45,8717	119 757,71	1,61
CM-AM HIGH YIELD 2026-S	EUR	1 458,277	166 681,06	2,23
CM-AM OBL CR 29 S EUR C.	EUR	1 492,537	155 134,30	2,08
CM-AM OBLI IG 2025 S	EUR	3 402,324	368 641,81	4,94
CM-AM SHORT TERM BONDS-IC	EUR	6,177589	661 961,84	8,87

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM CIC UNION OBL COURT TER-S	EUR	572,737	158 774,15	2,13
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-AEUR	EUR	2 778,2922	343 952,57	4,61
EXANE 2- PLEIADE FND-SEURA	EUR	21,4527	264 520,80	3,55
FRANK-TECHNOLOGY-A ACC USD	USD	6 318,282	273 207,67	3,66
GAVEKAL CH FIX INCOME-C EUR	EUR	998,797	122 732,18	1,64
JPM US EQY ALL CAP-C ACC USD	USD	739,508	221 892,26	2,97
SELECTION F-SMART EVOLUT-CA	EUR	115,119	197 598,31	2,65
Total			7 359 469,65	98,63

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	7 359 469,65
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises):	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	112 789,47
Autres passifs (-)	-10 205,27
Total = actif net	7 462 053,85



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement BSD NORGEST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023
Fonds Commun de Placement
BSD NORGEST
4, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 2

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.
KPMG S.A.

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100.E
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement BSD NORGEST

4, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 29 septembre 2023

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BSD NORGEST constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

« Société d'audit et de conseil
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil en surveillance »
Inscrite au Tribunal de Commerce
à Paris sous le n° 14-200211010
et à la Commission Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

« Société d'audit
KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
CS 60055
Code APE 6920Z
TVA Intracommunautaire
FR 77 775 726 47 »



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 11/01/2024 22:54:12

Isabelle Bousquie
Associé

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	6 573 350,88	5 952 480,59
Actions et valeurs assimilées	2 621 496,57	2 527 566,51
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 621 496,57	2 527 566,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	3 951 854,31	3 424 914,08
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 951 854,31	3 424 914,08
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	169 532,72	415 625,72
Liquidités	169 532,72	415 625,72
Total de l'actif	6 742 883,60	6 368 106,31

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	6 431 737,67	5 651 012,50
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	329 410,24	750 396,43
Résultat de l'exercice (a, b)	-26 860,70	-41 515,17
Total des capitaux propres	6 734 287,21	6 359 893,76
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	8 596,39	8 212,55
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	8 596,39	8 212,55
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	6 742 883,60	6 368 106,31

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/09/2023	30/09/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 363,15	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	57 962,95	56 925,57
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	64 326,10	56 925,57
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 810,41
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	2 810,41
Résultat sur opérations financières (I - II)	64 326,10	54 115,16
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	91 686,60	98 405,16
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-27 360,50	-44 290,00
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	499,80	2 774,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-26 860,70	-41 515,17

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0000400111	1,495 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
C	FR0000400111	2% TTC Maximum Actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0000400111 C

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,70% TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction	100	NULL	

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• **Description des garanties reçues ou données**

• **Garantie reçue :**

Néant

• **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	6 359 893,76	7 735 255,86
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	145 637,04
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-128 671,00	-885 327,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	405 125,81	842 248,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-65 580,43	-45 165,30
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-6 900,18	-7 524,50
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	197 779,75	-1 380 941,04
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	978 301,83	780 522,08
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	780 522,08	2 161 463,12
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-27 360,50	-44 290,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	6 734 287,21	6 359 893,76

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	169 532,72	2,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	169 532,72	2,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	CHF	CHF			devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	240 970,08	3,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	840 582,43	12,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/09/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/09/2023
Instruments financiers donn��s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re��us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 373 205,44
	FR0013295391	CM-AM OBLI CT S 3D	149 948,27
	FR0013354230	CM-AM MONEPL.RC 3D	307 885,52
	FR0013373206	CM-AM ST BONDS 6D	305 689,93
	FR0014005MF7	CM AM HIGH Y 26 3D	155 423,43
	FR001400C2N0	CM AM OB.IG25 RC3D	355 074,79
	LU0384367917	SEL F SM.EVOL.C 3D	465 366,00
	LU1484141145	BL-EQ.AM.CL.BM C3D	633 817,50
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			2 373 205,44

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-26 860,70	-41 515,17
Total	-26 860,70	-41 515,17

	29/09/2023	30/09/2022
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-26 860,70	-41 515,17
Total	-26 860,70	-41 515,17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	329 410,24	750 396,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	329 410,24	750 396,43

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	329 410,24	750 396,43
Total	329 410,24	750 396,43
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
30/09/2019	C1 PART CAPI C	7 925 000,72	56 462,00	140,35	0,00	0,00	0,00	-1,95
30/09/2020	C1 PART CAPI C	7 778 022,27	54 129,00	143,69	0,00	0,00	0,00	-1,57
30/09/2021	C1 PART CAPI C	7 735 255,86	48 970,00	157,95	0,00	0,00	0,00	6,41
30/09/2022	C1 PART CAPI C	6 359 893,76	44 474,57	143,00	0,00	0,00	0,00	15,93
29/09/2023	C1 PART CAPI C	6 734 287,21	43 642,359	154,30	0,00	0,00	0,00	6,93

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
CI PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-832,21100	-128 671,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	-832,21100	-128 671,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	43 642,35900	

COMMISSIONS

	En montant
CI PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/09/2023
FR0000400111 CL PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	101 382,27
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	9 695,67

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	8 596,39
Total des dettes		8 596,39
Total dettes et créances		-8 596,39

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	6 573 350,88	97,61
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 621 496,57	38,93
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	3 951 854,31	58,68
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-8 596,39	-0,13
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	169 532,72	2,52
DISPONIBILITES	169 532,72	2,52
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	6 734 287,21	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Designation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			2 621 496,57	38,93
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé			2 621 496,57	38,93
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			2 621 496,57	38,93
TOTAL SUISSE			240 970,08	3,58
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	1 000	240 970,08	3,58
TOTAL FRANCE			2 265 910,99	33,65
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	2 436	389 370,24	5,78
FR0000120321 L'OREAL	EUR	470	184 804,00	2,74
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	1 100	173 635,00	2,58
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY	EUR	250	179 100,00	2,66
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 200	198 192,00	2,94
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	2 600	408 148,00	6,06
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	1 250	207 250,00	3,08
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	6 650	234 711,75	3,49
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	10 000	290 700,00	4,32
TOTAL PAYS-BAS			114 615,50	1,70
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	205	114 615,50	1,70
TOTAL Titres d'OPC			3 951 854,31	58,68

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres États membres de l'UE			3 951 854,31	58,68
TOTAL FRANCE			1 274 021,94	18,92
FR0013295391 CM-AM OBLI COURT TERME (S)	EUR	572,737	149 948,27	2,23
FR0013354230 CM-AM MONEPLUS (RC)	EUR	3 040,04	307 885,52	4,57
FR0013373206 CM-AM SHORT TERM BONDS (1C)	EUR	2,97984	305 689,93	4,54
FR0014005MF7 CM-AM HIGH YIELD 2026 (RC)	EUR	1 643,475	155 423,43	2,31
FR001400C2N0 CM AM OBLIG IG 2025 RC FCP 3D	EUR	3 442,315	355 074,79	5,27
TOTAL IRLANDE			118 956,72	1,77
IE00BYRGXY37 GAV.CHINA FIX.INC.FD C EUR 3D	EUR	998,797	118 956,72	1,77
TOTAL LUXEMBOURG			2 558 875,65	37,99
LU0109392836 FTIF TECHNOLOGY A(ACC) C.3DEC	USD	6 318,282	206 764,93	3,07
LU0384367917 SELECTION F - SMART EVOLUTION (C)	EUR	300	465 366,00	6,91
LU0658026512 AXA EUR.SH.TE.DUR.HY CL.E C.3D	EUR	1 161,175	149 327,11	2,22
LU1353950725 AXA W.F.GL.IN.SH D.B.A.C EUR3D	EUR	1 115,383	111 125,61	1,65
LU1353951707 AXA WF GL.INF.B.S.DUR.F H.E.3D	EUR	3 159,876	317 346,35	4,71
LU1484141145 BL EQUITIES AMERICA (BM)	USD	7 045,156	633 817,50	9,41
LU1694789451 DNCA INVEST ALPHA BONDS A.4DEC	EUR	2 778,2922	326 254,85	4,84
LU2049492049 EXANE PLEIADE FUND S EUR C.4D.	EUR	30	348 873,30	5,18



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement BSD NORGEST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024
Fonds Commun de Placement
BSD NORGEST
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement BSD NORGEST

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BSD NORGEST constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 06/01/2025 16:24:11

Isabelle Bousquie
Associé